

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 14 décembre 2015**

OBJET

02 – DECISION MODIFICATIVE N°1 – BUDGET COMMUNE 2015

N° 2015-12-02

NOMENCLATURE : 7/1/3

L'an deux mille quinze, le quatorze décembre à dix-neuf heures,

Le Conseil Municipal légalement convoqué le quatre décembre 2015, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Alain ROYER, Maire.

Présents : 25

Votants : 28

Alain ROYER, Catherine CADOU, Gil RANNOU, Frédéric CHAPEAU, Marie-Madeleine REGNIER, Mickaël MENDES, Catherine HENRY, Philippe LEBASTARD, Jean-Claude SALAU, Magali LEMASSON, Thierry GICQUEL, Michel RINCE, Yvon LERAT, Catherine RENAUDEAU, Elisa DRION, Damien CLOUET, Isabelle GROLLEAU, Lionel BROSSAULT, Valérie ROBERT, Chantal PERRUCHET, Soumaya BAHIRAEI, Alain BLANCHARD, Martine MOREL, Jean-Pierre TUAL, Joëlle CHESNAIS

Pouvoirs : 3

Florence CABRESIN donne pouvoir à Philippe LEBASTARD
Aurora ROOKE donne pouvoir à Frédéric CHAPEAU
Emmanuel RENOUX donne pouvoir à Martine MOREL

Abstention : 1

Gwénola LEBRETON

Nombre de membres :

en exercice.....29
présents.....25
ayant un pouvoir...3
votants.....28

Délibération

Rapporteur : Catherine CADOU

Le projet de décision modificative n°1 pour l'exercice 2015 du Budget Commune s'établit comme suit :

Section de fonctionnement

Dépenses	189 055 €
Recettes	189 055 €

Section d'investissement

Dépenses	629 357.35 €
Recettes	629 357.35 €

Après examen en détail,

Accusé de réception en préfecture
044-214402091-20151214-2015-12-14-DE02-
DE
Date de télétransmission : 16/12/2015
Date de réception préfecture : 16/12/2015

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à la majorité de 22 Voix pour et 6 Voix contre, décide :

- D'ADOPTER la décision modificative n°1 pour l'exercice 2015 du Budget Commune.

Pour extrait conforme,

Le 14 décembre 2015,

Le Maire,
Alain ROYER



Publié le 16/12/15

Accusé de réception en préfecture
044-214402091-20151214-2015-12-14-DE02-
DE
Date de télétransmission : 16/12/2015
Date de réception préfecture : 16/12/2015